Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 7 (1979)
Heft: 1

Artikel: Le patois à la radio
Autor: Burnet, Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-239005

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TOUT PASSE

Le 9 décembre 1978, après deux ans et trois jours d'activité, le Bureau vaudois du Conseil de notre Fédération se retire et passe les rênes aux Jurassiens qui seront chargés, en 1981, d'organiser la 7ème fête romande et valdôtaine des patois.

De cette brève période, trois points retiennent notre attention : la fête de Mézières, nos relations avec la Radio, la mise à jour de nos statuts.

Concernant Mézières, rappelons que la fête fut accompagnée d'une exposition d'une durée de huit jours, avec montage audio-visuel.

Le programme de cette rencontre, un peu chargé parce que concentré sur un seul jour, n'a pas laissé suffisamment de temps aux participants pour prendre contact et fraterniser. Par ailleurs, la remise des prix, ce jour-là, nous a posé quelques problèmes, d'autant plus que beaucoup de lauréats n'étaient pas présents lors de la distribution. A noter que nos amis valdôtains nous ont apporté de nombreux objets en bois tourné et sculpté et de beaux livres concernants leur vallée et le patois.

A deux reprises, le Conseil a siégé dans une salle de la Radio où nous nous sommes trouvés en compagnie du Directeur des programmes, M. Nicod. Nous avons longuement parlé de l'émission patoise, actuellement incorporée à l'émission "Loisirs en tête", animée par J.-Cl. Gigon. Quant aux Archives sonores de patois, comprenant plus de 670 boîtes, M. Nicod nous a ssurés que cette importante collection sera toujours conservée par les soins de la Maison de la Radio et de ses dirigeants.

Enfin, nous avons des statuts conformes à la situation où nous nous trouvons aujourd'hui. Ils apportent une nouveauté : la création de périodes de travail de quatre ans, sous la responsabilité à tour de rôle, d'un canton qui sera chargé de préparer la fête quadriennale des patois. Ce genre d'administration a fait ses preuves durant plus de cent ans au sein de la Société pédagogique de la Suisse romande qui a le même rythme de travail que nous.

Des statuts sont toujours utiles à une société, à condition qu'ils ne soient ni trop lâches, ni trop rigides et méticuleux. Il faut que des initiatives puissent voir le jour et que le bon sens garde quelque possibilité de jouer son rôle

Mais, au-delà de la loi et du règlement, il faut la foi dans les buts que vise une Société et l'enthousiasme qui force le respect. C'est ce que je souhaite à nos amis jurassiens à qui le bureau vaudois passe le flambeau.

Le président sortant de charge,

Paul Burnet

LE PATOIS A LA RADIO

Sur notre demande, l'heure d'émission a été quelque peu retardée : dès le 6 janvier écoulé, elle passe sur les ondes à 8.10 heures, le samedi (second programme). L'émission du 3 mars consacrée à R. Willien a durée plus de 30 minutes.

P.B.